

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 10 décembre 2025

DÉLIBÉRATION N° DCS2025-027

Objet : Décision modificative n°1 du Budget Principal 2025

Le dix décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sis 12 rue des Saints-Pères à Melun les délégués désignés par chaque adhérent au Syndicat Seine-et-Marne Numérique sous la présidence de M. LAVENKA Olivier, Président.

Date de la convocation transmise par le Président : 03 décembre 2025

Nombre de délégués en exercice : 45

Nombre de délégués présents : 15

Nombre de délégués représentés : 6

QUORUM : 45 délégués en exercice représentant 117 voix, soit un quorum de 58,5 voix

QUORUM pour la présente délibération : 15 délégués présents + 6 pouvoirs correspondant à 69 voix

PRESENTS :

Délégués du Département : Olivier LAVENKA, Président, Pascal GOUHOURY, Virginie THOBOR

Délégués des EPCI : Jean ABITEBOUL, Philippe BAPTIST, Jean-Pierre BARIANT, Michel CHARIAU, Didier FENOUILLET, Pascal FOURNIER, Maxence GILLE, Éric GRIMONT, Jean HELIE, Francis PLÉ, Christian ROBACHE, Michael ROUSSEAU, Joël SURIER

REPRESENTEES :

Délégués de la Région :

Gilles BATTAIL a donné pouvoir à Virginie THOBOR

Délégués des EPCI :

Marcel FONTELLIO a donné pouvoir à Joël SURIER

Stéphane COLLON a donné pouvoir à Philippe BAPTIST

Christian PEUTOT a donné pouvoir à Maxence GILLE

Tony PITA a donné pouvoir à Jean HELIE

Claude DECUYPERE a donné pouvoir à Michel CHARIAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Christian ROBACHE

Le Comité syndical de Seine-et-Marne Numérique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Comité syndical n° DCS2023-026 en date du 11 décembre 2024, relative au Budget Primitif du budget principal pour 2025 du Syndicat mixte,

Vu la délibération du Comité syndical n°DCS2025-002 du 29 avril 2025, approuvant le Compte Financier Unique du budget principal pour 2024, et décidant à ce titre de reprendre, dans le cadre du Budget Supplémentaire 2025, le résultat d'investissement constaté en 2024 (+ 255 175,23 €) au sein de la section d'investissement en recettes, et le résultat de fonctionnement en 2032 (+ 1 547 801,31 €) en recettes au sein de la section de fonctionnement,

Vu la délibération n°DCS2025-005 du 29 avril 2025 portant approbation du budget supplémentaire du budget principal de 2025,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits sur l'exercice 2025,

Vu l'avis favorable de la commission Finances réunie le 8 décembre 2025,

Vu le rapport n°DCS2025-027,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (69 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTION).

APPROUVE la Décision Modificative n°1 du budget principal de Seine-et-Marne Numérique pour l'exercice 2025, en décidant que les crédits admis à cette Décision Modificative sont arrêtés et votés par chapitre budgétaire de chacune des sections de fonctionnement et d'investissement.

Les modifications apportées par chapitre budgétaire, en dotations complémentaires ou en réductions de crédits, sont les suivantes (montants en euros) :

FONCTIONNEMENT

		BP+BS	Décision Modificative n°1	BP+BS+DM
Total dépenses de fonctionnement		3 690 000,00 €	0,00 €	3 690 000,00 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 767 801,31 €	-30 000,00 €	1 737 801,31 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 700 000,00 €	0,00 €	1 700 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	122 198,69 €	0,00 €	122 198,69 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFER	60 000,00 €	30 000,00 €	90 000,00 €
Total recettes de fonctionnement		3 690 000,00 €	0,00 €	3 690 000,00 €
002	RESULTAT REPORTÉ DE FONCTIONNE	1 547 801,31 €	0,00 €	1 547 801,31 €
013	ATTENUATION DE CHARGES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	660 000,00 €	0,00 €	660 000,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTI	1 482 198,69 €	0,00 €	1 482 198,69 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €	0,00 €

INVESTISSEMENT

		BP+RAR+BS	Désicion Modificative n°1	BP+RAR+BS+DM
	Total dépenses d'investissement	320 000,00 €	30 000,00 €	350 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	295 000,00 €	30 000,00 €	325 000,00 €
	Total recettes d'investissement	320 000,00 €	30 000,00 €	350 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFER	60 000,00 €	30 000,00 €	90 000,00 €
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESER	4 824,77 €	0,00 €	4 824,77 €
001	RESULTAT REPORTÉ D'INVESTISSEME	255 175,23 €	0,00 €	255 175,23 €



Olivier LAVENKA
Président de Seine-et-Marne Numérique

Date de mise en ligne le 16/12/2025